L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 3 MAI 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Éditeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. MARRY.
No 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
MARDI MATIN, 3 MAI 1853.

ÉLECTION DES JUGES.

S'il est un fait tyrannique, et peu soucieux de l'indépendance individuelle, c'est le parti locofoco. Or, le parti locofoco se résume dans les chefs qui en ont la haute direction et qui substituent invariablement leur volonté à celle de la masse. La multitude obéissante s'incline devant les ordres qui lui sont transmis et elle se met à l'œuvre avec cette soumission aveugle qui est le secret de sa puissance. Le despotisme a cela de bon qu'il réunit en faisceau toutes les intelligences et qu'il les force pour les faire concourir au même but. Aussi les meneurs locofocos n'hésitent-ils jamais à exercer une salutaire pression sur le vulgaire quand ils veulent que leurs efforts soient couronnés de succès. Ils donnent hardiment des ordres à leur parti et ces ordres rencontrent rarement des récalcitrans, car l'audace est presque toujours un bon moyen à employer vis-à-vis de la multitude.

Cependant, si nous ne nous trompons, les chefs locofocos sont destinés cette fois à essuyer un échec. Encouragés par la docilité de ces excellens démocrates, ils ont cru pouvoir leur dicter une ligne de conduite au sujet de l'élection des juges et des greffiers de district. Ils voudraient faire de cette élection une affaire de parti et ils ont convoqué dans ce but des assemblées préliminaires et une Convention. Mais les démocrates sont fatigués du joug et ils paraissent résolus de le secouer. S'ils donnent au monde cette preuve d'indépendance il y aura lieu de les féliciter, car leur obéissance n'a été jusqu'à présent égalée que par l'audace des intrigans qui les exploitent.

Comment! d'honorables citoyens, pleins de lumières et de probité, se portent candidats pour les places de juges et de greffiers, et voilà que tout d'un coup apparaît un décret ordonnant que les candidats soient choisis officiellement par une assemblée démocratique. Qui donc ose s'arroger ce pouvoir dictatorial? Il a été sagement convenu dès le principe, entre les deux partis, que ni l'un, ni l'autre ne ferait intervenir la politique dans l'élection des juges, et sur la foi de cet engagement mutuel des whigs et des démocrates ont annoncé leur candidature au public et ont sollicité l'appui de leurs amis. Faut-il que ces hommes se retirent pour faire place aux créatures d'une clique sans vergogne? Doivent-ils faire le sacrifice de leurs espérances pour ne point se trouver sur le chemin de quelques aspirans ambitieux?

Ils ne commettront point une pareille lâcheté et n'abdiqueront pas au profit de ces personnages, qui, pour réussir dans une élection, n'ayant point de titres personnels à faire valoir, ont besoin d'une étiquette politique au front.

Les assemblées primaires convoquées par la junte directrice n'ont pas réalisé l'attente de celle-ci. Les démocrates qui y ont assisté étaient en fort petit nombre, et, dans plusieurs wards, les personnes présentes n'ont pas hésité à condamner l'initiative des meneurs et à protester contre un acte qui est de nature à porter dans l'esprit public une grave atteinte au principe de l'élection des juges.

La camarilla locofoco sera donc désappointée. Elle rencontre enfin une résistance qui lui donnera à réfléchir et qui la décidera peut-être à abandonner ses projets. Les convictions politiques n'ont rien à démêler avec le Code civil et les Pandectes. Il suffisait d'être whig ou démocrate pour faire un bon juge, nous comprendrions l'intervention des partis, mais un légiste, parce qu'il est de l'école de Clay, est-il moins capable d'administrer la justice? Confiez d'ailleurs aux partis la désignation des candidats et vous enlevez aux juges toute espèce d'indépendance, vous en faites des instrumens entre les mains d'une faction. Pour avoir des magistrats intègres, fermes, probes, éclairés, nous devons les choisir, en dehors de toute préoccupation politique, parmi les hommes qui se recommandent le plus au peuple par leurs vertus et leur talent. C'est le seul moyen d'avoir des juges honorables et dignes de leur rôle d'interprètes de la loi.

LES RUES.—Il serait temps que les Conseils prissent une mesure décisive au sujet des rues de la Nouvelle-Orléans. Jamais encore elles n'ont été aussi affreusement sales. On ne rencontre partout que boues et immondices, et on jurerait que la ville paie un régiment de chiffonniers pour y entasser tous les débris qu'elle... Tout ceci a soin de transporter au loin dans l'intérêt de la salubrité publique. Que font donc les personnes chargées du nettoyage des rues? Où est la surveillance exercée par le commissaire des rues et ses députés? Les citoyens déplorent l'abolition de l'ancien ordre de choses, car l'action des anciens commissaires de district se faisait au moins sentir dans leur ressort particulier. En généralisant le système la loi a détruit toute l'efficacité de la surveillance.

Nous croyons devoir appeler l'attention des Aldermen et Assistans Aldermen sur une pétition des habitans de la rue de Chartres qui leur sera présentée ce soir. Cette pétition peut servir de point de départ à d'utiles améliorations.

LA POLICE.—Les nouveaux officiers de police sont entrés hier en fonctions. Nous les verrons maintenant à l'œuvre, et Dieu veuille que nous n'ayons pas à déplorer le bouleversement accompli par les recorders de la Nlle Orléans. M. Victor Sere, commis au bureau de chef de la police, a été congédié par le successeur de M. Youenes. M. Sere avait toujours exercé ses devoirs avec zèle et habileté, mais il a le tort d'être whig. En faut-il davantage en ce moment pour être proscrit impitoyablement?

PERTE DU STEAMER CINCINNATI.—Le navire à vapeur Louisiana, arrivé hier soir de Galveston, annonce que le steamer Cincinnati, capitaine Thompson, parti de la Nouvelle Orléans pour Brazos, s'est entièrement perdu, mais qu'heureusement personne n'a péri. On tient cette nouvelle du capitaine du steamer Yacht, qui arrivera ici demain. Nous connaîtrons alors les détails de ce sinistre.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Ce soir, le *Chalet*, opéra en un acte d'Adam, le *Mari de la Veuve*, comédie en un acte, et *La Dinde Truffée*, vaudeville en un acte.

Après-demain, jeudi, *Don Juan*, grand opéra de Mozart, au bénéfice de Mme Widemann. Cette solennité attirera un vaste concours de spectateurs, car le nom de notre prima donna n'est pas moins populaire que son talent. La soirée sera une des plus brillantes de la saison.

GOTTSCHALK.—Le concert de Gottschalk dans la salle des Odd Fellows a positivement lieu demain. Notre prochain numéro renfermera le programme de la soirée.

M. AGASSIZ.—Nous avons déjà annoncé que M. Agassiz, se rendant au vœu d'un nombre considérable de personnes, avait consenti à donner une dernière séance au Lycée. Cette séance aura lieu ce soir. Le savant professeur traitera de l'unité du genre humain.

COLLÉGE DE ST-VINCENT.—Le Rév. P. O'Keefe quittera la Nlle-Orléans jeudi prochain pour le collége de St-Vincent, au Cap Girardeau. On nous prie d'annoncer qu'il se chargera des élèves que les familles voudront bien lui confier. Le Rév. O'Keefe partira à bord du bateau à vapeur *John Simonds*.

SANTA FE.—Les dernières nouvelles de Santa Fe annoncent que le lieutenant Heth s'est décidé à ne point attaquer les Indiens Chipewa. Au moment où il allait se mettre en campagne il a appris d'une manière positive que les meurtriers dont il s'agissait ne se trouvaient point dans les rangs de ces derniers.

Aux dernières dates il régnait beaucoup d'agitation à Santa Fe et les émigrans y arrivaient en grand nombre.

Chronique Locale.

COUR SUPRÊME.—L'ancienne Cour Suprême s'est ajournée hier sine die.

Les juges Buchanan et Voorhies ont prêté serment hier, entre les mains du juge Larue.

TENTATIVE DE MEURTRE.—Catherine Oulman a été arrêtée hier devant le recorder Bunno d'avoir, [illegible] dans la rue Robertson, porté plusieurs coups de poignard à P. Butterly; les blessures [illegible].

[illegible] hier au recorder Lacroix, avec Louis Prado, qui partageait son lit dimanche soir, a enlevé cinq piastres d'une de ses poches.

TENTATIVE DE SUICIDE.—Une femme nommée Joséphine Baron a été arrêtée hier dans le deuxième district pour s'être [illegible] et avoir occasionné du désordre. [illegible]

[illegible]

LOCOMOTION AÉRIENNE.

Nous apprenons que le comité de locomotion aérienne présentera ce soir aux Conseils une pétition pour demander l'autorisation d'installer dans l'enceinte de la nouvelle place d'Armes, autrefois la place du Cirque, le vaste appareil au moyen duquel M. Pétin doit accomplir sa grande expérience. L'ascension aura lieu vers le 20 de ce mois, et si le comité obtient l'usage de la Place, il y fera transporter sous peu le navire de M. Pétin, que le public pourra examiner moyennant une fort légère rétribution.

La pétition du comité sera présentée au nom des habitans de la Nouvelle-Orléans, car il ne s'agit point ici d'un spectacle, mais d'une expérience scientifique d'une immense portée. A l'arrivée de M. Pétin dans notre ville nos autorités se trompèrent sur son véritable but et eurent le tort de le confondre avec les vulgaires monteurs en ballons qui exploitent la curiosité publique. Homme de science et de progrès, M. Pétin, après de longues et patientes études, croit enfin tenir le secret de la plus merveilleuse découverte des temps modernes. Ses convictions, hâtons-nous de le dire, sont fondées sur les principes bien connus de la physique et ne lui sont pas inspirées par un fol enthousiasme. Au lieu d'inventer il s'est borné à copier la nature, et, bien que nous récusions notre compétence en pareille matière, nous croyons pouvoir dire avec tous ceux qui ont entendu le savant démonstrateur, que sa théorie est des plus rationnelles. Elle est si simple d'ailleurs que l'on se demande comme elle ne s'est pas produite plus tôt.

Les Conseils, nous en avons l'espoir, se rendront avec empressement au vœu du comité de locomotion aérienne. La Nouvelle-Orléans doit se montrer fière d'attacher son nom à l'œuvre grandiose de M. Pétin, car si l'intrépide aéronaute parvient à résoudre le problème dont tous les esprits sérieux se préoccupent à cette heure, une partie de sa gloire rejaillira sur la ville qui lui aura fourni les moyens d'exécuter son projet.

Encore une fois, que nos aldermen se gardent bien d'assimiler l'ascension de M. Pétin à un spectacle. Sans doute le public devra payer pour être admis dans l'enceinte, mais la recette est déjà destinée à acquitter une partie des frais considérables de l'ascension. Quant à M. Pétin personnellement, non seulement il n'est point indemnisé, mais il n'a pas hésité à sacrifier ses dernières ressources à l'accomplissement de l'œuvre de sa vie entière. Ce dévouement sans bornes mériterait une récompense, et jusqu'ici le savant que l'indifférence de l'ancien monde a poussé sur nos rivages n'a rencontré sur son chemin que ronces et épines. Les obstacles de toutes sortes contre lesquels il a dû lutter eussent profondément découragé une âme moins vigoureusement trempée que la sienne.

La séance de démonstration donnée dimanche dernier par M. Pétin à l'Université a prouvé tout l'intérêt que prend le public à son idée. L'auditoire, qui était fort nombreux, a manifesté à plusieurs reprises sa satisfaction par de bruyants applaudissements. Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire le petit poème suivant qui a été lu dans le cours de la séance et qui fait conséquemment partie du compte-rendu. Ces beaux vers, œuvre d'un poète français dont l'imagination et la verve retentissent toujours au service des nobles idées, ont été accueillis comme ils le méritaient :

LA CHUTE D'ICARE.

I.

Dans le pays des Grecs, d'où nous vient la lumière,
Icare, un jour, voulut s'élancer jusqu'aux cieux ;
Apollon dans son char parcourait sa carrière
Voyant cet homme audacieux
[illegible]

[illegible — remainder of poem]

Que Neptune soulève au bout de son trident.

Icare vengé par Pétin.

II.

[illegible — poem]

...Les vaisseaux de Pétin lève ses grandes rames,
Et va plus haut que les abîmes les flots du ciel.

Le Navire Aérien.

III.

Tout Paris est debout.... Sa grande âme est émue
D'un saint enthousiasme, il court, il se répand ;
Il encombre les quais, les ponts, le Champ-de-Mars,
Et vers un même point il fixe ses regards.
[illegible — remainder of poem]

Honneur au meneur!.... et gloire à son génie!

Les journaux de l'intérieur qui nous sont parvenus hier, nous apprennent que des souscriptions ont été ouvertes dans bon nombre de paroisses pour concourir au projet de M. Pétin. Nous sommes heureux de voir les habitans de nos campagnes s'associer à tout d'empressement à une idée dont les [illegible] pourront être si fécondes.

M. Pétin, cédant [illegible] d'un grand nombre de ses amis, [illegible] séance de démonstration, dimanche prochain, à l'Université, [illegible] Baronne et Commune. [illegible]

M. HENRY BIER, [illegible]

MÉDAILLE A GOTTSCHALK.—Nous avons annoncé il y a quelques jours que les admirateurs du magnifique talent de Gottschalk se proposaient de lui offrir une médaille en or. La souscription ouverte à cet effet a produit à peu près la somme nécessaire, et les souscripteurs doivent se réunir aujourd'hui pour nommer le comité qui sera chargé de faire frapper la médaille.

Gottschalk se propose de donner dans le courant de la semaine prochaine un dernier concert au bénéfice des institutions charitables de la Nlle-Orléans, et il est probable que le comité profite de la circonstance pour lui offrir la médaille.

ROBERT BUNCH a été reconnu par le président comme consul d'Angleterre pour la Pensylvanie.

AVENIR COMMERCIAL.

Nous avons déjà analysé le décret du président de la Bolivie en vertu duquel les eaux intérieures de cette république sont ouvertes au commerce du monde entier. Nous allons maintenant, à cause de son importance, publier le texte même du décret.

Toutes les barrières qui s'opposaient au développement du commerce tombent simultanément devant l'irrésistible puissance de l'opinion. Si l'impulsion donnée depuis quelque temps à l'industrie, à la production et aux échanges se maintiennent quelques années de plus, la face du monde sera transformée et les rapports des peuples, naguère si difficiles, seront profondément modifiés. Depuis que de nouvelles forces motrices ont pour ainsi dire anéanti l'espace, les relations commerciales se multiplient sur tous les points civilisés et rapprochent des nations autrefois divisées. Les Etats qui avaient cru trouver dans l'isolement un gage de sécurité ont compris que ce système ne pouvait les conduire qu'à la barbarie, et ils tendent aujourd'hui une main fraternelle à ceux qu'ils repoussaient hier encore de leurs rivages. La civilisation accomplit lentement son œuvre, et le monde sera bientôt le théâtre d'une activité féconde qui décuplera le bien-être des peuples et des individus.

Voici le décret du président de la Bolivie :

RÉPUBLIQUE BOLIVIENNE.

Le président constitutionnel de la Bolivie, considérant :

1° Que les parties orientale et méridionale de la République renferment de vastes territoires de la plus grande fertilité, traversés par des rivières navigables qui, se jetant dans l'Amazone et la Plata, sont les voies de communication les plus favorables qui s'offrent au commerce et à la civilisation de ces contrées;

2° Que la navigation de ces rivières est le moyen le plus efficace et le plus sûr d'exploiter les richesses du sol, en le mettant en contact avec l'étranger et en appliquant à ses rivières le principe de la liberté, aussi utile aux intérêts de la République qu'à ceux de l'humanité tout entière;

3° Que, en vertu de la loi naturelle qui est celle de toutes les nations dont les conventions de l'Europe moderne ont réglé le droit public, loi qui se trouve appliquée déjà dans le Nouveau Monde à la navigation du Mississipi, l'Etat de Bolivie, comme possesseur de Pilcomayo, des affluents et de la partie supérieure du Madera, de la rive gauche de l'Itenes depuis sa jonction avec le Sarrare jusqu'à son embouchure dans le Mamoré, de la côte occidentale du Paraguay jusqu'au 26e degré 54 minutes de latitude sud, et enfin de la partie supérieure de la rive gauche du Bermejo, a le droit de naviguer sur ces rivières depuis le point où cette navigation est possible sur son territoire jusqu'à leur embouchure dans la mer, sans qu'aucune puissance puisse s'arroger une souveraineté exclusive sur l'Amazone et la Plata;

4° Que cette navigation ne peut s'effectuer sans l'établissement des ports nécessaires au trafic,

Décrète :

ART. 1er. Le gouvernement bolivien déclare libres pour le commerce et la navigation marchande de toutes les nations du globe les eaux des rivières navigables qui, arrosant le territoire bolivien, se jettent dans l'Amazone et dans le Paraguay.

Art. 2. Sont établis sur le territoire de la république comme ports francs, ouverts au trafic et à la navigation de tout bâtiment marchand, quels que soient son pavillon, sa provenance et son tonnage, les points ci-dessous indiqués :

Dans la rivière Mamoré : Exaltacion, Trinidad et Loreto.

Dans le Beni, Rurenavaque, Muchanis et Magdalena.

Dans le Piray : Castro Ojos.

Dans le Chapare, Coni et Chimore, affluents du Mamoré, les points de Asunta, Coni et Chimore.

Dans les rivières Mapiri et Coroico, affluens du Beni, les ports de Guanay et de Coroico.

Dans le Pilcomayo, le port de Magarinos.

Sur la côte occidentale du Paraguay, la Bahia Negra et le point dit Bordon.

Dans le Bermejo, le point situé au 21e degré 30 minutes de l'attitude sud, où l'embarquement a été fixé par les ingénieurs de l'Etat, Ondarza et Mujia.

ART. 3. Les bâtimens de guerre des nations amies pourront aussi relâcher dans les susdits ports.

ART. 4. Le gouvernement bolivien, se prévalant du droit incontestable de navigation que lui donnent ses rivières jusqu'à l'Atlantique, y appelle toutes les nations du globe, s'engageant à : 1° concéder sur le territoire bolivien, en vertu de la loi, des terrains d'une à douze lieues carrées d'étendue à tous individus ou compagnies qui, venus de l'Atlantique, aborderont pour quelqu'un de ces ports et entreprendront des établissements agricoles ou industriels; 2° accorder une prime de 10,000 piastres (50,000 fr.) au bateau à vapeur qui, remontant la Plata ou l'Amazone, arrivera le premier à un point quelconque de ceux ci-dessus désignés; 3° déclarer libre l'exportation des produits du sol et de l'industrie nationale, et à tel mesure que la nécessité s'en fera sentir, des entrepôts pour l'embarquement, et le débarquement et la consignation des marchandises. Quant aux droits de douane à percevoir, le gouvernement se propose d'en voter les moins onéreux possible.

Ce décret sera soumis à l'examen et à l'approbation du corps législatif dans la prochaine session.

Le ministre secrétaire d'état au département des affaires étrangères est chargé de l'exécution et de la publication du présent décret.

Fait au palais du gouvernement suprême, à la Paz de Ayacucho, le 27 janvier 1853.

Signé : MANUEL ISIDORO BELZU.

FEUILLETON.

L'amiral Bougainville et le curé de Boulogne.

II.

(Extrait des mémoires d'Alex. Dumas.)

—Ah! il paraît que nous sommes arrivés, dit-il. J'ai très faim!

—Eh bien, nous n'attendrons pas, car le dîner doit être commandé d'avance.

—L'agréable vie que celle de capitaine de vaisseau! dit l'abbé; on reçoit des millions des Espagnols; on court la poste dans une bonne calèche, et, quand on arrive, on trouve un dîner qui vous attend!.... Pauvre Marianne! elle a dîné sans moi, elle.

—Bah! dit Bougainville, une fois n'est pas coutume.... Nous allons dîner sans elle, nous, et j'espère que son absence ne t'ôtera pas l'appétit.

—Oh! sois tranquille.... C'est que j'ai véritablement très faim!

—Eh bien! alors, à table! à table!

—A table! répéta gaillardement l'abbé Rémy.

Le dîner était bon; Bougainville était un gourmet; il ne buvait que du vin de Champagne; la mode venait d'être inventée de le glacer.

Tout curé—fût-ce le curé d'une bourgade, d'un hameau, fût-ce le desservant d'une chapelle sans paroissiens—est aussi un tant soit peu gourmet; l'abbé Rémy, si modeste qu'il fût, avait ce côté sensuel dont la nature a doté le palais des hommes d'église. Il voulut d'abord ne boire que quelques gouttes de vin dans son eau; puis il mélangea le vin et l'eau en parties égales; puis, enfin, il se décida à boire son vin pur.

Quand Bougainville le vit arrivé à ce point, il se leva, annonçant que l'heure était venue pour lui de se présenter chez le roi, auquel il allait adresser la requête relative aux pauvres de Boulogne.

Les deux officiers devaient, pendant ce tems, tenir compagnie à l'abbé Rémy.

Comme il l'avait dit, Bougainville fut absent une heure.

Malgré les instances des officiers, le digne prêtre s'était tenu dans un état d'équilibre qui faisait honneur à sa volonté.

—Eh bien! dit-il en apercevant Bougainville, et mes pauvres?

—Ce n'est pas trois cents livres que le roi m'a données pour eux, dit Bougainville, en tirant un rouleau de sa poche; c'est cinquante louis!

—Comment, cinquante louis? s'écria l'abbé Rémy, tout ébouriffé de la largesse royale; douze cents livres!...

—Douze cents livres.

—Impossible!

—Les voici.

L'abbé Rémy tendit la main.

—Mais le roi me les a remises à une condition.

—Laquelle?

—C'est que tu boiras à sa santé.

—Oh! qu'à cela ne tienne!

Et il présenta son verre, sur le bord duquel Bougainville inclina le goulot de la bouteille.

—Assez! assez! dit l'abbé.

—Bou donc! reprit Bougainville, un demi-verre! Eh bien! le roi serait content s'il voyait boire à sa santé dans un verre à moitié vide!

—Le fait est, dit gaîment l'abbé Rémy, que douze cents livres, cela vaut bien un verre entier.... Verse tout plein, Antoine, et à la santé du roi!

—A la santé du roi! répéta Bougainville.

—Ah! dit l'abbé Rémy en posant son verre sur la table, voilà ce qui s'appelle une véritable orgie!.... Il est vrai que c'est la première que je fais, et que de longtemps je n'aurai pas l'occasion d'en faire une seconde.

—Sais-tu une chose? dit Bougainville en posant ses coudes sur la table.

—Non, répondit l'abbé Rémy, dont les yeux brillaient comme des escarboucles.

—Une chose que tu devrais faire?

—Laquelle?

—Tu m'as dit que tu n'avais jamais vu la mer?

—Jamais.

—Eh bien! tu devrais venir au Havre avec moi.

—Moi!.... au Havre avec toi!.... Mais tu n'y songes pas, Antoine.

—Au contraire, je ne songe qu'à cela.... [illegible] vin de champagne!

—Morel, [illegible] déjà que trop bu!

[illegible] pauvres... c'est un toast [illegible]

[illegible] de ta [illegible]

—Va donc [illegible] dernier!

—Et l'abbé, [illegible]

dément son verre à la santé des pauvres qu'il avait vidé à la santé du roi.

—Là! dit Bougainville; et, maintenant, c'est dit, nous partons pour le Havre.

—Antoine, tu es fou!

—Tu verras la mer, mon ami.... et quelle mer! pas un lac comme cette pauvre Méditerranée; l'Océan, qui enveloppe le monde!

—Ne me tentes pas, malheureux!

—L'Océan, que tu avoues toi-même avoir eu envie de voir toute ta vie!

—*Vade retro, Satanas!*

—C'est l'affaire de huit jours.

—Mais tu ne sais donc pas que, si je m'absentais huit jours sans congé, je perdrais ma cure?

—J'ai prévu le cas, et, comme monseigneur l'évêque de Versailles était chez le roi, je lui ai fait signer ta permission, en lui disant que tu venais avec moi.

—Tu lui as dit cela?

—Oui.

—Et il a signé ma permission?

—La voici.

—C'est, parbleu! bien sa signature!... Bon! voilà que je jure, moi!

—Mon ami, tu es marin dans le cœur.

—Donne-moi mes cinquante louis, et laisse-moi m'en aller.

—Voici les cinquante louis; mais tu ne t'en iras pas.

—Pourquoi cela?

—Parce que je suis autorisé par le roi à t'en remettre cinquante autres au Havre, et que tu ne seras pas assez mauvais chrétien pour priver tes pauvres—c'est-à-dire tes enfans, ton troupeau, ceux dont le Seigneur t'a donné la garde,—de cinquante beaux louis d'or!

—Eh bien! s'écria l'abbé Rémy, va pour le voyage du Havre! mais c'est uniquement pour eux que j'y consens.

Puis s'arrêtant tant à coup :

—Mais non, dit-il avec explosion, c'est impossible!

—Comment, impossible?

—Et Marianne!....

—Tu vas lui écrire qu'elle ne soit pas inquiète.

—Que lui dirai-je, mon ami?

—Tu lui diras que tu as rencontré l'évêque de Versailles, et qu'il t'a donné une mission pour le Havre.

—Ce sera mentir, cela!

—Mentir pour un bon motif n'est pas péché, c'est vertu.

—Elle ne me croira pas.

—Tu lui montreras ta permission signée de l'évêque.

—Tiens, c'est vrai.... Ah! ces avocats, ces militaires, ces marins, ils ont réponse à tout.

—Voyons, veux-tu une plume, de l'encre et du papier?

L'abbé Rémy réfléchit un instant, et sans doute se dit qu'un mensonge écrit était un plus gros péché qu'un mensonge de vive voix, car, tout à coup :

—Non, dit-il, j'aime mieux lui conter cela à mon retour.... Mais elle me croira mort.

—Elle n'en sera que plus joyeuse de te revoir vivant!

—Alors, mon ami, ne me laisse pas le temps de la réflexion, enlève-moi.

—Rien de plus facile!

Puis, se tournant vers les deux officiers :

—Les chevaux sont attelés, n'est-ce pas?

—Oui, capitaine.

—Eh bien! en voiture, alors!

—En voiture! répéta l'abbé Rémy, comme un homme qui se jette tête baissée dans un péril inconnu.

—En voiture! répétèrent gaîment les deux officiers.

On monta en voiture, on courut la poste toute la nuit; le lendemain, à cinq heures du matin, on était au Havre.

Bougainville choisit lui-même la chambre que devait occuper son ami, lequel, fatigué de la route, et un peu alourdi encore du dîner de la veille, s'endormit, et ne se réveilla qu'à midi.

Juste comme il se réveillait, Bougainville entra dans sa chambre, et ouvrit les fenêtres.

L'abbé jeta un cri de surprise et d'admiration : les fenêtres donnaient sur la mer.

A un quart de lieue en rade se balançait gracieusement la *Boudeuse*, alourchée sur ses ancres.

—Oh! demanda l'abbé Rémy, qu'est-ce que ce magnifique bâtiment?

—Mon ami, dit Bougainville, c'est la *Boudeuse*, où nous sommes attendus pour dîner.

—Comment, tu veux que je m'embarque?

—Bon! tu seras venu au Havre, tu t'en retourneras sans avoir visité un bâtiment! mais, cher ami, c'est comme si tu allais à Rome sans voir le pape.

—C'est vrai, dit l'abbé Rémy, mais quand reviendrons-nous?

—Cela te regarde.... après dîner, quand tu voudras.... Tu donneras tes ordres, c'est toi qui seras capitaine à mon bord.

—Eh bien! partons plus tôt que plus tard.... Nous avons tant de choses à voir, mais je ne mettrai bien cinq ou six jours pour venir.

—Que t'importe, puisque tu as permission pour une semaine?

—Je sais bien; mais, vois-tu, c'est Marianne.... Je te figures tu les cris de joie qu'elle poussera en me revoyant?

—Tu crois que ce sera des cris de joie?

—Mordieu! je l'espère bien!

—Moi aussi, je l'espère, d'un air qui prouvait qu'il y avait dans son esprit plus de doute que d'espérance.

Puis, en homme qui a jeté son bonnet par-dessus les moulins,

—Allons, allons, dit-il, à la frégate!

Bougainville semblait être servi par des génies, et ces génies semblaient obéir à l'abbé Rémy. De même que, lorsque celui-ci avait crié : « Au Havre! » il avait trouvé la chaise tout attelée, de même en criant : « A la frégate! » il trouva la yole du capitaine toute prête.

Il descendit dans la barque, et s'assit près de Bougainville, qui prit le gouvernail. Douze matelots attendaient les rames levées.

Bougainville fit un signe, les douze rames retombèrent et battirent l'eau d'un mouvement si égal, qu'elles ne frappèrent qu'un seul coup.

La yole volait sur la mer comme ces araignées des eaux qui glissent sur leurs longues pattes.

Au bout de dix minutes, on était à bord.

Il va sans dire que cette merveille maritime qu'on appelle une frégate éveilla au plus haut degré l'enthousiasme de notre digne abbé, qui demanda à Bougainville le nom de chaque mât, de chaque vergue, de chaque agrès.

Des voiles, il n'en était point question : toutes étaient carguées.

Au milieu de la nomenclature des différentes pièces qui composent un bâtiment, on vint prévenir le capitaine qu'il était servi.

L'abbé et lui descendirent dans la salle à manger.

La salle à manger pouvait le disputer en commodité et en élégance à celle du plus riche château des environs de Paris.

L'abbé marchait d'étonnement en étonnement.

Par bonheur, quoiqu'on fût au 15 novembre, la mer était magnifique; il faisait une de ces belles journées d'automne qui semblent un adieu envoyé à la terre par ce soleil d'été que l'on ne reverra que dans six mois.

L'abbé Rémy n'avait pas le moindre mal de mer, ce qui lui valut les félicitations des officiers supérieurs admis à la table du capitaine, et celles du capitaine lui-même.

Cependant, vers le milieu du dîner, il lui sembla que le mouvement de la frégate augmentait. Bougainville répondit que c'était le reflux, et se livra à l'exposé d'une savante théorie sur les marées.

L'abbé Rémy écouta avec la plus grande attention et le plus vif plaisir la dissertation scientifique de son ami, et, comme il n'était pas étranger aux sciences physiques, il fit, de son côté, des observations qui parurent ravir en admiration les officiers.

Le dîner se prolongea plus longtemps que les convives ne le croyaient eux-mêmes; rien ne trompe sur la durée des heures comme une conversation intéressante arrosée de bon vin.

Puis arriva le café, ce doux nectar pour lequel l'abbé Rémy avouait sa prédilection.

Celui du capitaine Bougainville offrait un si heureux mélange de moka et de martinique, qu'en le sirotant à petites gorgées, l'abbé Rémy déclara n'en avoir jamais pris de pareil.

Puis, après le café, vinrent les liqueurs, ces fameuses liqueurs de Mme Anfoux qui faisaient les délices des gourmets de la fin du dernier siècle.

Enfin, les liqueurs savourées, l'abbé Rémy proposa de remonter sur le pont.

Bougainville ne fit aucune opposition à ce désir, seulement il fut obligé, dans l'escalier, de donner le bras à son ami, lequel attribuait naïvement son défaut d'équilibre au vin de Champagne, au café moka et aux liqueurs de Mme Anfoux.

La frégate marchait bâbord amures, le cap au nord-nord ouest, ayant le vent grand largue, toutes voiles dehors, des bonnettes basses aux bonnettes de perroquet.

Il n'y avait pas jusqu'aux voiles d'étais qui ne fussent déployées.

Le premier sentiment du bon abbé fut tout à l'admiration que lui causait ce chef-d'œuvre d'architecture maritime endimanché de toutes ses voiles.

Puis il aperçut que la frégate marchait.

Puis il regarda autour de lui.

Puis il poussa un cri de terreur.

La terre de France s'apparaissait plus que comme un nuage à l'horizon....

Il regarda Bougainville d'un air qui contenait toute la gamme des reproches que peut faire un ami la confiance trompée.

—Mon cher, lui dit Bougainville, j'ai eu tant de bonheur à te revoir, toi, mon plus ancien et mon plus cher camarade, que j'ai résolu que nous nous quitterions que le plus tard possible.... Il me fallait un aumônier à bord de ma frégate; j'ai demandé pour toi cette place à Sa Majesté, qui t'a fait la grâce de te l'accorder avec mille écus d'appointemens.... Voici ton diplôme.

L'abbé Rémy jeta un regard effaré sur sa nomination.

—Mais, dit-il, où allons-nous?

—Faire le tour du monde, mon cher!

—Et combien de temps cela peut-il demander, de faire le tour du monde?

—Oh! de trois ans à trois ans et demi tout au plus.... mais compte plutôt trois ans et demi que trois ans.

L'abbé se laissa tomber anéanti sur le banc de quart.

—Oh! murmura-t-il, je n'oserai jamais me représenter devant Marianne!....

—Je te promets de te reconduire jusqu'au presbytère, et de faire ta paix avec elle, dit Bougainville.

Le 15 mai 1770, la frégate la *Boudeuse* rentrait dans le port de Saint-Malo.

Il y avait juste trois ans et demi qu'elle avait quitté le Havre; Bougainville ne s'était pas trompé d'un jour.

Dans l'intervalle, elle avait fait le tour du monde.

Dieu seul sait ce qui se passa dans la première entrevue qui eut lieu entre l'abbé Rémy et Marianne!

ALEXANDRE DUMAS.

Les faits valent mieux que la théorie; et les personnes les plus incrédules sont forcées de croire aujourd'hui à l'efficacité des Amers allemands Hoofland, préparés par le Dr. C. M. Jackson, de Philadelphie. C'est le meilleur remède qui existe pour les faiblesses et les maux d'estomac, qu'ils soient aigus ou chroniques. Les Amers allemands guérissent en fort peu de temps la dyspepsie, les nausées, la faiblesse des nerfs, &c. Un usage constant de ce remède produit invariablement une cure radicale.
A vendre par J. WRIGHT & Co., 151 rue de Chartres.
30av—12

Pilules du Dr. McLane.

Le succès qu'ont obtenu ces pilules est la meilleure preuve de leur efficacité. Les personnes qui en font l'essai les recommandent à leurs voisins. Tous ceux qui étaient atteints de la maladie de foie et qui ont employé les pilules du Dr. McLane, ont invariablement été soulagés; et les cures merveilleuses que ce remède effectue tous les jours lui ont valu une grande réputation. Lisez la lettre suivante :

Frostburg, 2 avril 1850.

MM. Kidd & Co.—Ayez l'obligeance de nous faire parvenir une grosse de vos pilules, préparées par le Dr McLane; tout le monde en demande. Veuillez nous les envoyer directement.

KELLER & HAMILL.

Charleston, 8 comté de Clark, O. 18 avril 1850.
Tous les habitans de ce district recherchent vos remèdes. Vos pilules surtout ont une vogue extraordinaire.
J. C. SMITH.
A vendre par SCOVIL & MEAD, 111, rue de Chartres.
30 av—6t

Eventails de paille et Marchandises Sèches.

L'attention des acheteurs est appelée à la vente d'éventails de paille, et de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui 3 mai 1853, à 10 heures, au magasin d'encan de H. Purchaud & Co., No. 26, rue de la Vieille-Levée, entre Bienville et Douane.

L'attention des marchands de la ville et de la campagne est appelée sur la grande vente à crédit de tout le stock de marchandises sèches de saison du magasin de MM. Muneid & Armstead, encoignure de Gravier et Magazine. Le stock comprend plus de 450 colis et lots et la vente se continuera jusqu'à ce qu'il soit entièrement épuisé. La vente commencera aujourd'hui à 10 heures, par le ministère de Vincent & Co., encanteurs.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

4 mai :—Terrain sur la rue Front, premier district.—Terrain dans la rue Julie, 1er district.—Magasin en briques à l'encoignure Fulton et Nouvelle Levée.—Magnifique maison de résidence dans la rue Dauphine, près de la rue du Canal.
5 mai :—Vente de meubles.
7 mai :—Succession de D. F. Burthe.
7 mai :—Maison dans la rue Bacchus.—Maison sur le Bank Place.—Succession de J. A. Scott.—Terrains améliorés dans la rue de la Nouvelle Levée.—Terrains améliorés dans la rue St Jacques.—Trois terrains de valeur dans la rue Julie.
10 mai :—Grande vente de terrains vides et améliorés, dans le 1er et 4me district, dans la ville de Jefferson, Bloomingdale et Skewsbury.
14 mai :—Succession de M. Fitzpatrick — quatre lots de terre.
14 mai :—Succession de Levi H. Gale.—Neuf terrains pour bâtisses dans la rue Ste-Marie, 4me district.
18 mai :—Grande vente de terrains améliorés et vides pour effectuer un partage.
19 mai :—Succession de A. Bodin.
21 mai :—Succession de W. J. Goldsberry.
21 mai :—Succession de J. D. Lasser.
Succession de F. D. Lazer.
24 mai :—Muneure Hugh Sheridan.—Grande habitation de valeur à l'encan.
28 mai :—J. B. Hébert et autres contre Chas. D. Maw et autres.
31 mai :—Succession de I. T. Preston.
Pour de plus amples détails, voir les avis.
MM. Beard & May offrent de vendre à l'amiable plusieurs maisons et magasins en bois et en briques, bien situés, plusieurs habitations sucrières, situées dans les paroisses St Bernard, Plaquemine, Jefferson, Lafourche et Pointe Coupée.

Quartier général.—Légion de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 3 mai 1853.
Honneurs funèbres.
La mort vient d'enlever à sa famille et à la société dont il était l'ornement, notre frère d'armes le sieur PIERRE ADOLPHE SCHREIBER, capitaine de la 3e Compagnie d'Artillerie de la Légion.
Les officiers commandant les corps de la Légion sont invités à faire prendre les armes à leurs compagnies pour rendre les derniers honneurs funèbres au défunt.
Le Bataillon d'Artillerie sous le commandement du major Gally, formera l'escorte et rendra les honneurs. Le rendez-vous est au coin des Remparts, entre les rues Ursulines et Hôpital, cette après-midi, à quatre heures et demie précises. D. AUGUSTIN, Brigadier-général.
3 mai

Décédé cette nuit, à minuit moins un quart, PIERRE ADOLPHE SCHREIBER, natif de Paris, France, à l'âge de 54 ans. Ses amis et connaissances et ceux de la famille sont invités à assister à son enterrement, qui aura lieu cette après-midi, à cinq heures précises.
Les frères maçons et les membres des compagnies de pompiers sont invités à faire partie du convoi.
Le corps est exposé à la dernière résidence du défunt, rue des Remparts, entre les rues Ursulines et Hôpital.

Décédé hier à onze heures et demie, JAMES DUREL, âgé de deux ans et trois mois, fils de Théodore Durel et de Mme Fortunée St-Cyr. Son corps est exposé chez son père, rue des Français, entre Casacalvo et Grands Hommes. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 4 heures précises P. M. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'y assister sans aucune autre invitation.

Décédée hier soir à 10 heures et demie, à l'âge de 16 mois, VICTORIA MAURY, fille de Julien Maury et de Honorine Fiquet, sa femme. Les amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 5 heures. Le corps est exposé encoignure Hôpital et Bourgogne.

Décédé hier, à midi, à l'âge de 14 mois, CHARLES VILEMONT, fils de Charles Moreau et d'Adèle Bouligny. Les amis et connaissances de sa famille sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures et demie P. M.
Le convoi partira de la résidence de M. D. Bouligny, encoignure Canal et Tréme.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS, LUNDI SOIR, 2 MAI.

Le marché au coton est calme; les opérations n'ont pas excédé aujourd'hui 3,500 balles, sans changement dans les prix.

Inférieur	de 6¼ à 7	Fair	[illegible]
Ordinaire	de 7½ à 8	Fully fair	[illegible]
Middling	de 8¼ à 9	Good fair	[illegible]
Good Mid.	de 9¼ à 9¾	Good and fine	[illegible]
Midling fair	9¾ à 10		

SUCRE.—Marché calme. 200 boucauts aux prix de notre dernier tableau.

MÉLASSE.—Bonne demande, les prix plus fermes—600 barils de 21 à 21 cts le gallon de la rebouillie.

FARINE.—Marché ferme; 5,000 barils de $4 ½ à $4 ... de l'Ohio, y compris 2,000 barils Ohio extra à $4 56, St-Louis à $4 75.

MAIS—4,500 sacs de 47 à 50 cts le boisseau.

COMESTIBLES—Pas de changement. De petits lots de porc de $15 87½ à $16 le mess. Pas de vente importante de graisse. Le jambon est plus ferme et 120 boucauts en lots, achetés de 7½ à 7⅞ les plus cotés, et 6 cts les épaules.

WHISKEY—Transactions limitées, à 19 cts le gallon de rectifié.

CAFÉ—1,400 sacs de 8⅜ à 9⅛ cts la livre.

CHANGE—Pas de changement.

Sterlings, de 108⅜ à 109¼; Paris, 5f. 20 à 5f. 15.

Traites sur New York, à 60 jours de 1 à 1¼ p. c d'esc.

Checks, au pair à ¼ pour cent d'esc.

FRET—Un navire a été frété pour Liverpool à 7/16 d, bien que quelques lots pour balance de fret aient été pris à ⅜ d.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Steamship Mexico, Place, Galveston
Steamship United States, Berry, Aspinwall
Navire Thos H Perkins, Thisdale, Liverpool
New Zealander, Wilkinson, Liverpool
Ashburton, Taylor, St Petersbourg
Barque Nashua, Mortimer, Philadelphie

Arrivés Hier.

Steamship Louisiana, Smith, Indianola via Galveston
Barque Home, Holber, Rio Janeiro
Brick Mary Elizabeth, O'Connell, Havane
Goélette Alice, Butler, Havane
Phœnix, Silva, Pensacola

STEAMBOATS.

Princess, Holmes, Vicksburg—coton.
P Dalman, Kay, Grand Ecore—coton.
Mary Foley, Dalferes, Lockport—sucre, mélasse.
Indiana, Catterlin, de St Louis—viandes salées, farine, huile, whiskey, corde, patates, tabac, &c.
A L Shotwell, Elliott, Louisville, farine, œufs, viande salée, lard, corde, whiskey, &c.
Magnolia, Thompson, Louisville — chargement de provisions diverses.

Memoranda.

Ports des Etats Unis.

New-York, 25 avril—Parti, navire Marathon, Tyler, N. Orléans; expédié navire Silas Holmes, Hawkins, do. Boston, 25 avril—Expédiée, barque Glen, N. Orléans.

SINISTRE.—La goëlette Martha Jane, partie de Savannah pour la Nouvelle Orléans, avec un chargement de riz, s'est jetée—dans la nuit du 17 mars—sur Boogers Key (Bahama) et a été abandonnée. Le capitaine et les passagers ont été recueillis par un navire anglais et transportés à New York.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Cincinnati	New Orleans, Whitten	5 h P M
Rivière Yazoo	Monroe, Gwartney	5 h P M
Mobile	Oregon, Giberson	4 h P M
Biloxi	Creole, Walker	5 h P M
Ouachita	Rockaway, Cannon	5 h P M
Louisville	Magnolia, Thompson	5 h P M
Louisville	Glendy Burke, Bentley	5 h P M
Rivière Yazoo	D B Mosby, Phelps	5 h P M
Vicksburg	Princess, Holmes	5 h P M
Rivière Rouge	Swamp Fox, Wilson	5 h P M
Bayou Bœuf	Cleona, Martin	5 h P M
Rivière Rouge	Caspian, Dunn	5 h P M
Louisville	A L Shotwell, Elliott	5 h P M
Riv. Cumberland	America, Johnson	5 h P M
Cincinnati	Cincinnatus, Wade	5 h P M
St Louis	Delaware, Baker	5 h P M
Rivière Arkansas	Franklin Pierce, Hicks	5 h P M
Plattsburgh	Unicorn, Shreder	5 h P M

EAU-DE-VIE—10½ pipes eau-de-vie G. V. Bernard & Co, La Rochelle; 3¼ et 10¼ do du Rayaud Rocky et Abisson Fils, Cognac—En débarquement du navire "Marion," venant de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 17 et 19, rue St-Louis.
2mai

SARDINES A L'HUILE—100 caisses, demi et quarts boîtes sardines à l'huile marque A. Canaud, en débarquement du navire "Marion," venant de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO., 17 et 19, rue St Louis.
2mai

VIN ROUGE—90 barriques vin rouge bon ordinaire,—En débarquement du navire le Marion, à vendre par les soussignés. BOYER FRÈRES, Encoignure Moreau et Mandeville.
2mai

EN magasin et à vendre par les soussignés—
25 barriques vin rouge, Pouillac Médoc,
3 do do St, cru de Boyeherelle St Julien 1846
10 do do de Bergasse,
150 caisses vin rouge, Léoville,
45 do do de Larose,
24 do vin blanc Haut Sauterne,
10 caisses absinthe Yerdu et Lecoultre,
40 do truffes, cêpes, et petits pois,
16 barils whiskey Monongahela,
10 paniers Champagne,
A vendre par P. LONGIS & GRATIAA,
2mai No 29, rue de la Douane.

EAU DE VIE—40 quarts et huitièmes de pipes, Cognac marque Reine Berthe,
36 demi quarts et huitièmes de pipe marque A. Bolurin,
6 quarts et 1½ de pipes Lacombe fine champagne, 1 demi pipe du J. Hennessy, sous les clés de la Douane.
A vendre par P. LONGIS & GRATIAA,
3 mai No 29, rue de la Douane.

EN débarquement du navire Marion venant de Bordeaux,
11½ et 25 huitièmes eau-de-vie de la Rochelle, marque E. Mussel, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA,
No 29 rue de la Douane.

VINS de Port, Burgundy Port et Xérès : [illegible]

P. LONGIS & GRATIAA. [illegible]

[illegible]

Assemblée des actionnaires du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson & du Nord.
Nouvelle-Orléans, 28 avril 1853.
Une assemblée des actionnaires du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord a eu lieu aujourd'hui, à midi, au bureau de la Compagnie, No 45, rue Carondelet.
Sur motion, M. Robert A. Grinnan est appelé au fauteuil et M. John Calhoun est nommé Secrétaire.
Le président dit que le but de l'assemblée est de prendre en considération un acte de la Législature de la Louisiane, intitulé : "Acte pour incorporer le Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord," approuvé le 28 avril 1853, lui ont des amendements importants à la première charte de la Compagnie.
Sur motion du colonel Campbell, M. Robb, président de la compagnie, lit une copie de l'acte de la Législature mentionnée plus haut, dûment certifiée par Andrew S. Herron, secrétaire d'Etat.
Le président ayant déclaré que les amendements à la charte de la Compagnie que renferme l'Acte du 28 avril 1853, ne pourront être légalement acceptés que par une assemblée des actionnaires représentant trois quarts du capital, une motion fut faite et adoptée, que des vérificateurs s'assurent du capital représenté par les actionnaires en personne ou par procuration.
Le président nomme vérificateurs MM. H. Bonnabel et Felix Walker, qui, après avoir examiné les procurations et compté les actions des actionnaires présens, annoncèrent que dix-neuf mille neuf cent cinquante neuf actions étaient représentées, ce qui constitue plus des trois quarts du nombre total des actions prises.
M. Robb ayant fait la motion que l'acte intitulé "Acte pour incorporer le Grand Chemin de fer de la Nouvelle Orléans, de Jackson et du Nord," approuvé le 22 avril 1853, soit accepté, les mesures vérificateurs comptent les votes et annoncent que le vote de toutes les personnes représentant des actions avaient été dans l'affirmative. L'acte fut, par conséquent, accepté à l'unanimité.
Sur motion, l'assemblée s'ajourne.
JOHN CALHOUN, Secrétaire.
3 mai—1

A VENDRE.—Samedi prochain, 7 de mai courant, il sera vendu par le shérif, sur les lieux, à environ quatre milles de Donaldsonville, sur le bayou Lafourche, l'habitation et les Esclaves appartenant à la succession de feu Lafourche-Levesque, savoir : Une PORTION DE TERRE mesurant environ quatre arpents et les SOIXANTE TROIS ESCLAVES qui y sont attachés, formant une des plus belles habitations de l'Etat. Il y a sur l'habitation une première hypothèque en faveur de la Banque Consolidée, se montant, y compris la contribution annuelle, à la somme de $23,163 31, payable de un à treize ans. La balance sera payable comptant, bien que, pour donner plus de facilité à l'acquéreur, il lui sera accordé du temps, moyennant un petit intérêt, pour payer une partie de la dite balance qui s'élève à environ $19,000.
Pour plus amples détails, s'adresser à MM. Cammack, Squires & West. 3 mai

MAISON A LOUER pour la saison d'été, à Mandeville. S'adresser à D. GRENIER, chez Albert & Tricou, encoignure Royale et Bienville.
3 mai—15f

UN monsieur et sa femme, désirant retourner dans le midi de la France, leur pays natal, préviennent les personnes âgées qui voudraient leur confier, ... surmontent quelques moyens, qu'ils leur donneront, pendant la traversée, tous les soins qu'ils pourraient attendre de leurs proches parens. Ils pourraient donner les meilleures recommandations tant à la Nouvelle-Orléans que dans leur pays. Ils partiraient à l'époque que fixerait la personne. S'adresser au bureau de ce journal. 3 mai—1m

LE soussigné partant pour l'Europe, informe les personnes qui pourraient avoir des réclamations contre lui, d'avoir à les présenter sous dix jours; il invite également les personnes qui lui doivent de vouloir bien régler avec lui dans le même délai.
Il profite de cette occasion pour annoncer que M. S. DEMOULIN, rue St Philippe, No 92, est chargé de sa procuration et agira pour lui pendant son absence.
Nouvelle-Orléans, 3 mai 1853. C. J. DUBOIS.
3 mai—10

A vendre par le soussigné, en débarquement du navire Æsir, venant de Bordeaux :
500 barriques vin rouge,
36 do vin blanc,
210 barils do
20 demi barriques do
10 barils vin rouge, 525 caisses vin rouge,
30 quarts eau de vie Cte Lespine et Sire,
250 boites sardines à l'huile, Rodel,
200 demi do do do
1,000 quarts do do do
CHARLES CAVAROC, 30 rue Bienville.
3mai

A LIVRER par le navire Tréton, attendu de Marseille—
200 barriques vin rouge Barberne
200 paniers huile d'olive J. Plagnol
CHARLES CAVAROC, 30 rue Bienville.
3mai

Sue de Groseilles! Sue de Groseilles!
REÇU par la Belle Assise, du Havre, et en vente chez les soussignés :
300 litres sue de Groseilles,
250 do do de Framboise,
100 do do de Framboise.
LION & PINSARD, 6a & 6c, rue Royale, Encoignure Bienville.
3mai—10t

EN MAGASIN :
UN baril Prince cargo rouge extra de Cordillier.
Un baril do do do d'Italie.
A vendre par JUAN Y DE EGANA, 47, rue Bienville.
3mai

CIGARES de la Havane—11,000, en débarquement de la goëlette Mary Elizabeth, à vendre par B. VALLS, 73, Magazine.
3 mai

CIGARES de la Havane—19,000, en débarquement de la goëlette Alice, à vendre par B. VALLS, 73, Magasin.

CIGARETTES—100 cartons, marque El Colorado, débarquement de la goëlette Alice, à vendre par B. VALLS, 73, Magazine.
3mai

CIGARES—199,000 cigares de la Havane sortes ques Washington, Monte Christo, Bonita, Sol, Imperiales, Figaro, Intendad et Castation, en débarquement du brick Elizabeth et à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue de la Commune.
3 mai

INDIGO—Cinquante surons indigo de Guatemala, en débarquement du brick Mary Elizabeth et à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue de la Commune.

CAFÉ—130 sacs café de la Havane, en débarquement du brick Mary Elizabeth et à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue de la Commune.
3 mai

CIGARETTES—2000 paquets de la marque La Cuestion, en débarquement du brick Mary Elizabeth et à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue de la Commune.

VIN Bergasse—40 barriques vin rouge de Bergasse. A vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.
3 mai

VIN de Bordeaux—60 barriques vin rouge bon ordinaire; 15 barils à lâtre Sauterne; 400 caisses vin rouge, diverses qualités. A vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.
3 mai

HUILE D'OLIVES—30 paniers huile d'olives, grands bouteilles, 50 do en demi bouteilles, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.
3 mai

VERMOUTH—200 caisses Vermouth Ls. Noilly fils & Co, 150 caisses do Turino. A vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.
3 mai

FRUITS à l'eau-de-vie—60 caisses fruits à l'eau-de-vie, poires, prunes, abricots. A vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.
3 mai

EN débarquement du navire Marion, de Bordeaux—40 barriques vin rouge bon ordinaire. A vendre par A. GIRAUD, 46, Vieille Levée.
3mai

EN débarquement du brick Æsir, de Bordeaux—100 barriques vin rouge bon ordinaire. A vendre par A. GIRAUD, 46, Vieille Levée.
3mai

VINS! VINS!
104 barriques vin rouge St-Estèphe,
10½ do vin blanc Sauternes,
367 caisses de 12 bouteilles vin rouge vieux St-Estèphe, Ch Rauzan, Branne, Cantenac, Léoville, Latour, Gruau Larose,
51 caisses de 24½ bouteilles vin rouge do,
50 do 12 vin blanc, Sauterne,
COGNAC, COGNAC.
15 quarts cognac de preuve, Th Moulerin,
10 huitièmes do do do,
ABSYNTHE, ABSYNTHE.
8 barils absynthe suisse André & C. Couvet,
BOUTEILLES VIDES.
10 paniers de 144 bouteilles vides. En débarquement du navire Marion, de Bordeaux, et à vendre par V. & E. MAIGNAN, 25 et 27, rue St-Louis.
30 av

Rum de la Louisiane.
150 barils de la marque D B Y qualité supérieure, à vendre par E. D. COURMES, local agent, 65, Ursulines.
30av—8

PAPIER PEINT.
Papier peint. Papier point.
Reçu par la Belle Assise :
5,000 rouleaux de papier point, français, à vendre à 10, 15, 20 et 25 cents le rouleau, chez VON. HEBERT & Co, 149, rue de Chartres.
30 avril

COGNAC—4 quarts pipes cognac supérieur de A. Paroyra 4me preuve; 6 octaves do do do; 26 quarts do cognac 4me preuve de J & J Proin & Co., Rochelle; 4 quarts do do preuve de Cognac E. Lombard; 4 do do do 1re do de R. R. supérieur; 10 octaves do cognac J & J Proin; 18 do do vieux cognac; 93 octaves do 4me preuve de J & J. Proin, Rochelle, à vendre par FDO DE FUENTES & CO., 22, Vieille Levée.
30av

CHAMPAGNE—Venant d'être reçu par le navire Belle Assise—125 paniers champagne Venoge & Co, Epernay, à vendre par FDO DE FUENTES & CO., 22, Vieille Levée.
30 av

EN magasin et à vendre par les soussignés—260 caisses vin blanc Haut Sauterne, 630 caisses vin blanc des meilleures marques de Bordeaux; 22 barriques vin blanc St-Caprais; 60 barils do do, 40 do véritable vin blanc Barsac; 48 caisses fruits au jus assortis; 30 do cerises à l'eau-de-vie; 1,000 demi do pois verts de Nantes; 500 do do cèpes à l'huile; 100 caisses muscat; 30 do kirsch supérieur; 26 barils vin d'Oporto de M. Regis & Co; 65 quarts imitation Madère; 10 do vieux Xerès très supérieur; 32 quarts do do Madère; 10 sacs amandes à la dame; 26 paniers do do; 5000 quarts boîtes sardines de la Rochelle, FDO DE FUENTES & CO, 22 Vieille Levée.
30av

VEUVE CLICQUOT PONSARDIN—Venant d'être reçu—40 paniers du célèbre Champagne de Vve Clicquot Ponsardin, en quarts et pouçons, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co., 22 Vieille Levée.

ATTENDANT et à vendre par les soussignés—25 caisses cerises à l'eau de vie; 50 caisses vin rouge, St-Estèphe supérieur; 3 caisses amandes de Lyon; 33 barriques vin rouge Bourg; 12 barriques de vin blanc; 216 caisses vin rouge St-Julien; 80 barriques vin rouge St Julien, St-Emilion; 60 barils vin blanc vin blanc, 300 caisses vin Margaux et St-Julien.
Par le Torston de Marseille—100 paniers huile d'olive véritable de J. Plagniol; 40 barriques vin rouge Bergasse; 90 caisses savon de Castille.
FDO. DE FUENTES & Co, 22 Vieille Levée.
30avril

EN débarquement du navire Marion, venant de Bordeaux :
8 barriques vin rouge Pauillac Médoc, pr familles,
8 do do do Cantenac do
24 do do do St Estèphe do bon ordre,
40 do do vin blanc Haut Sauterne, J. Dumsteing,
45 barils do do do
58 caisses de 12 bouteilles vin rouge Pauillac,
27 do 24½ do do
38 do 12 do do vin blanc Haut Sauterne,
28 do 24½ do do do
28 do do moutarde diaphane de Louis frères, à vendre par R. TALAMON, 186, rue Royale.
30av

DIVERS EN MAGASIN—Vermouth de Noilly et de Gauthier, bouteilles vides 22 onces, extrait de absinthe suisse, diverses marques, [illegible] [illegible] R. TALAMON, 180, rue Royale.

A VENDRE arrivé par le navire Trojan, attendu de Marseille : [illegible]
[illegible]

Banque des Artisans et Commerçants.
A UNE assemblée des actionnaires de la Banque des Artisans et Commerçants de la Nouvelle-Orléans, qui a eu lieu à la Banque le 7 du courant, conformément à un acte de la Législature, approuvé le 2 mars 1850
MM. U. H. DUDLEY,
G. CROZAT,
S. JAMISON,
ont été dûment élus commissaires pour la liquidation des affaires de la dite Banque
WM. J. McLEAN, Président
H. B. CENAS, Secrétaire. 26 av—7

Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.
Nlle-Orléans, le 26 avril 1853.
A une élection tenue le 25 courant les personnes dont les noms suivent ont été nommées directeurs pour l'année courante :
J. M. Lapeyre, J. P. M Rouzan,
L. Millaudon, A. Rocheress,
Wm Vogel, J. P. Benjamin,
F. Poutz, L. Jeannot,
James Reed.
A une assemblée de la Direction tenue ce jour M. J. M. Lapeyre a été unanimement nommé président. J. TUYES, Secrétaire.
28av—8t

TOUT MARCHAND EN ville ou à la campagne, pourvu de livres ou des papiers dont la perte pourrait souvent causer sa ruine; c'est aussi le cas avec la plus grande partie des marchands en détail, planteurs, chefs d'atelier, &c. On peut éviter un tel malheur à peu de frais comme le prouve clairement le témoignage des plus forts marchands de la Nouvelle-Orléans et autres villes, qui ont sauvé de cent à huit cent fois leur capital en achetant les COFFRES FORTS PATENTÉS de Rich & Co, contre lesquel le feu ne peut rien. Le soussigné est le seul agent à la Nouvelle-Orléans pour la vente de cet article et le seul qui ait en magasin les véritables coffre forts patentés de Rich & Wilder. Les personnes qui ont les autres coffre forts dont tout le monde a reconnu aujourd'hui l'inutilité, ou celles qui n'en ont pas et qui risquent ainsi de perdre leurs livres et papiers de valeur, sont invitées à envoyer leur adresse ou venir au magasin du soussigné qui leur fera lire les témoignages dont il est question plus haut.
ISAAC BRIDGE, 22, rue du Magasin
2avril—v&c

FOIN, mais, avoine et son, en magasin et à vendre par DAVIS & FRERE, 10, rue Conti.
30 av—3

EMMAGASINAGE—Au No 10, rue Conti.
A LOUER—Les premier et second étages du magasin No 10, rue Conti. S'adresser sur les lieux.
30 avril—3

A VENDRE—Un jeune griffe âgé de 16 ans. Pour les conditions, s'adresser à DAVIS & FRERE, 10, rue Conti.
30avril—3

VENANT d'être reçu—30 plumeaux en plumes de paon, à vendre par SOSTHENE THOMAS, 29 rue Natchez.
30 avril

PACANES—17 sacs pacanes du Texas, en magasin et à vendre par SOSTHENE THOMAS, 29, rue Natchez.
30 avril

EN débarquement du Marion, venant de Bordeaux—25 caisses fruits au jus, à vendre par JOHN CLAUZORE, 164, Royale.
30 av

VIN vieux rouge en barriques—6 barriques.
Vins fins en caisses, crûs divers—66 caisses.
Vins ordinaires en caisses—400 caisses.
Vins de Bourgogne, crûs divers—150 caisses.
Vin Muscat de Frontignan—200 caisses.
Vin blanc en demi barriques—12 demi barriques.
Vin Champagne "Fleur de Bouzy"—50 paniers.
Vin Madère des docks de Londres—13 quarts.
Vermouth de Le Noilly fils—200 caisses.
Eau de vie "Eagle Brand"—4 huitièmes.
Fruits à l'eau de vie assortis—20 caisses
A vendre par FRD. LOISON, 24, rue de la Douane.
30 av

DEMANDE D'UN COMMIS pour faire la vente sur le tome du dehors de la Maison Rouge. Le Commis devra fournir de bonnes recommandations et parler anglais et français.
JOS. N. ROBERT & Co.

Bureau de la Compagnie de Dessèchement de la Nouvelle-Orléans.
AVIS.
LE tableau d'assessment de la Compagnie de Dessèchement de la Nouvelle-Orléans, pour le dessèchement de la section No 2, bornée en face par les rues Claiborne, St Marc et Magnolia, à la partie supérieure, par le Canal de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans à la partie inférieure, par le Canal Carondelet, et par le point de la Métairie... [illegible]
HRY A. HOFFMEYER, Secrétaire, No 30 rue Bourbon.
26 avr—1m

Moulins à sucre.
REÇU par les navires John S. Harris et Juan Hovey, venant de Liverpool :
1 moulin à sucre de forme horizontale, ... cylindres de 26 x 16, et appareil pour chevaux et 1 roues, 2 do do do do do de 26 sur 10 do... [illegible]
JUAN Y DE EGANA, 47 rue Bienville.
29 av

A ADEMIE DE DOUBRAN.
ECRITURE ET TENUE DE LIVRES,
No 106, RUE DU CANAL.
CETTE ACADÉMIE, établie en 1832, recevra de nouveaux élèves cette semaine. Quelques leçons faciles suffisent pour corriger les plus mauvaises écritures et donner à la main aisance et fermeté. Des leçons sont, en très peu de temps, mises en état d'ouvrir, de tenir et de clore quelques livres que ce soit, en partie double ou en partie simple.
Conditions.—Pour la partie simple, $10; partie simple et partie double, $20. Chacun devrait être en état de tenir ses comptes lui-même.
RUFUS DOLBEAR, Rue du Canal 106
25 av

VENTE DE MARCHANDISES DE PRINTEMPS
Désirant écouler immédiatement notre stock de marchandises sèches, nous offrons de vendre au premier prix d'importation notre magnifique assortiment de marchandises sèches.
M. HAGGERTY & FRÈRE, No 58 rue du Canal et 8 rue Royale.
25 av

A. BARRAUD,
49, RUE DE CHARTRES,
VIENT de recevoir 100 douzaines de chemises très fines, TOUT TOILE, parfaitement cousues à la main, qu'il peut céder à des prix avantageux depuis $40 à 70.
25 avril

UN commis parlant le français et l'anglais, connaissant la place, habitué au genre de grocerie en gros, trouverait de l'emploi en s'adressant par lettre cachetée à la boîte C. M. 24, à la Poste. Il est inutile de se présenter sans être muni de bonnes recommandations. 2 mai

PORTO F. Durand—500 quarts Porto sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée.
2mai

COGNAC—570 futailles des marques suivantes : Jean Louis 1811, Maglory 1834, J. J. Durand, J. Laville, Alex de Montezon 1840, A pe Mondon 1840, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par J. & J. TARDOS, 31. Vieille Levée.
2mai

MADÈRE—10 barils madère à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée.
2 mai

VINS en caisses—1,700 caisses des marques suivantes : Haut Talence, St-Emilion, St-Julien, Margaux, Haut Sauterne, en grandes et demi bouteilles, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée.
2mai

MUSCAT—500 caisses sous les clés de la douane et ayant droit au drawback et à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée.
2mai

CHAMPAGNE—50 paniers Crown & Star, à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée.
2mai

CONSERVES alimentaires—1,000 boîtes Champignons, cèpes, petits pois, tablettes de choux, à vendre par J. & J. TARDOS, 31 Vieille Levée.
2mai

GENIÈVRE—3 pipes de la marque "Swan" à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée.
2mai

VINS en barriques—900 barriques vin à l'usage des familles, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée.
2mai

Biscuits cracknell, de Huntley & Palmers
1000 Boîtes attendues par le navire J. N. Cooper. C'est la meilleure qualité de biscuits qui ait été importée jusqu'ici sur ce marché. A vendre par les agents DAVID GOWANS & Co., 97, rue du Canal et sous le Odd Fellows Hall
Et aux mêmes prix, par
MM. W. C. Raymond, F. J. Hart, & Co.
R. McAlpin & Co., Hall, Kemp & Co.
Peters & Millard, Faures & Norman,
Dantze & Iken.
Ces biscuits se vendent également chez tous les grands marchands de comestibles. 2 mai

BOUTEILLES—50 paniers bouteilles bordelaises 22 onces, en magasin et à vendre par A. DELAMARE, 9, rue Bienville.
6av

HUILE D'OLIVE—60 paniers huile d'olive Plagniol, grandes bouteilles,
20 paniers huile d'olive Plagniol, 1½ bouteilles,
20 do imitation do grandes bouteilles,
30 do huile d'olive Marcelin fils, grandes bouteilles, à vendre par A. DELAMARE, 9, rue Bienville.
6av

Sirops Parfumés.
JOHN WINCOUN, No 55, RUE DE LA VIEILLE LEVÉE, prévient les habitants de la ville et de la campagne qu'ils trouveront chez lui un assortiment de sirops au jus d'ananas, de groseilles, de fraises, de framboises, de mûres, de salseparcille, d'orgeat, de limon, de vanille, de grenadines, etc., etc. Tous ces sirops sont garantis de première qualité, et se vendent au galon, ou à la douzaine. A des conditions libérales. 26 av—15f

Bonneterie anglaise
Adolphe Blache, 69, Rue Royale,
VIENT d'ajouter à son stock déjà considérable de bonneterie de toute sorte, un bel assortiment des articles suivants reçus de New York par le steamer Empire City :
Chaussettes anglaises en fil d'Écosse blanc et écru,
Do do en coton do do,
Gilets de peau en fil d'Écosse, article supérieur,
Do do en coton, tissu léger convenable pour la saison. 26av

Vor. HEBERT & Cie.
149 rue de Chartres.
Littérature Diverses.
Reçu par la Belle Assise :
Hy. Murger. { Vie de Bohême, Vie de Jeunesse, Pays latin,
LAMARTINE—Œuvres diverses,
BALZAC—Œuvres diverses,
CHATEAUBRIAND—Œuvres complètes,
CASIMIR DELAVIGNE—Théâtre,
A. DUMAS—Louis XVI et Marie Antoinette,
Romans à bon marché,
De Frédéric Soulié—Méry—A. Dumas—E. Sue—Emile Marco de Saint Hilaire, Arago, &c. &c.
30 avril

LIBRAIRIE DE VOR. HEBERT & Cie, 149, rue de Chartres.
[illegible]

J. B. ISNARDON et GABRIEL PASCAL ont, à dater de ce jour, conjointement et séparément, ma procuration générale par acte passé par devant A. Chiapella, notaire public.
BERNARD TURPIN.
Nouvelle-Orléans, le 29 avril 1853. 2mai—1m

AVIS D'ENCAN.
Pendant mon absence de cette ville, M. GABRIEL LEAUMONT, encanteur de la maison J. B. Bienvenu & Co, fera toutes les ventes qui seront confiées à mes soins.
2mai—6m BERNARD TURPIN.

FASHIONABLE STORE,
Encoignure St-Charles et Commune.
J. DUCOURNAU a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général, que devant partir pour France le 15 courant, il se chargera de toutes les commandes qu'on voudra lui confier, et comme par le passé il y mettra tous ses attention et ses soins pour satisfaire ceux qui l'honoreront de leur confiance. Il profite de cette occasion pour prier les personnes qui lui doivent de vouloir bien venir payer leurs comptes au plus tôt, comme aussi celles à qui il peut devoir de présenter les leurs pour être soldées.
2 mai—15f J. DUCOURNAU.

GRANDE OCCASION.
LES soussignés viennent de recevoir par le steamer Empire City, un très grand assortiment de marchandises fraîches, Achetées à l'encan, à des PRIX très RÉDUITS et qu'ils offrent en vente à une réduction énorme sur les prix actuels.
Jaconats 4¼ bon teint depuis 12½ yard.
des Indes do 10 cts.
Barège 3 couleurs do 25 cts.
Barège blanc 6¼
Barège fonds unis, Volants Economie, de brodés,
Robes Bayadères.
Grenadine dentelle, impression riche.
Paquita do.
CHALLY NOIR,
GRENADINE do,
HERNANI do,
FOULARDS do,
CRÊPE DE L'INDE do,
BARÈGE 6¼ do,
CRÊPE ANGLAIS do.
Mantelets tulle garniture velours.
Gros de Naples 5¼, blanc, pour mantelets,
Tulle pour ... 5¼
Rubans de velours 5 largeurs do.
Gants de soie d'Alexandre, 90 cents la paire, de fleto uni et brodé,
Mitaines do,
do longues très riches,
do pour fillettes.
Cols Mousquetaires Valenciennes,
do BRUXELLES,
do MOUSSELINE BRODÉE,
do CRÊPE BLANC ET NOIR,
do BRODERIE DEUIL.
Chemisettes brodées, genre nouveau,
do Valenciennes,
do Tulle brodé,
do Toile devants à plis piqués.
Manches de tous genres nouveaux.
Toiles d'Irlande depuis $5 50 la pièce, de de couleurs pour caleçons,
Batiste ... imprimée, pour robes,
do écrue do.
Uncaisse Parasols nouveauté à $2 50 la pièce.
Une caisse coutils façonnés, pour enfants, à 37½ la verge, etc. etc.
P & E. REILLY & Co.
25 av Canal et Royale

J. B. BOIRON, 64, RUE ST-CHARLES,
Vient de recevoir de France par les derniers arrivages et par la voie de New-York, steamer Empire City :
CHEMISES en toile, de Charvet à doubles poignets, nouveaux modèles, toile et coton, coton, chemises de couleurs, Monte-Christo, printanières et des dessins les plus nouveaux.
Chemises et caleçons en toile et en coton.
CRAVATTES brodées, de tous genres, de toutes qualités, pour l'été.
CHAUSSETTES en soie, fil d'Ecosse, fil de Perse, coton écru, blanches unies, rayées, un large assortiment de ce même article pour enfants.
GANTS EN SOIE fil d'Ecosse et coton pour 1 à 6.
PORTE-MONNAIES, un large assortiment de cet article, porte cigares, en écaille, corne et ordinaires.
CANNES armées, tête en or, argent, écaille, ivoire, baleine, &c.
COUTELLERIE anglaise et française.
BROSSES A TÊTE ET A MAIN, en ivoire, buffle et ordinaires.
PARAPLUIES en soie et coton, monture riche et ordinaire.
PORCELAINE et CRISTAUX, un assortiment très varié.
PARFUMERIE des meilleures maisons de Paris.
POMMADE en boîtes de ... reçu seulement de Paris, à vendre en détail.
Eau de Cologne de Farina.
Toujours en magasin un assortiment complet de chevaux pour dames et pour hommes.
Il a en magasin une très grande quantité de cascarres en boîtes, ... pour à vendre en gros et en détail.
Vient de recevoir de Paris un bel assortiment de décorations nouvelles. 25 av

EN MAGASIN et à vendre par les soussignés—400 barriques vin d'Espagne,
25 barriques vin rouge de Bordeaux bon ordinaire,
10 quarts cognac marques recherchées,
2 demi pipes do do,
50 barils vin blanc Haut Sauterne, 1re qualité,
Vin blanc et rouge en caisses.
BOYER FRÈRES, Encoig. Moreau et Mandeville
22av

300 BARRIQUES de vin rouge bon ordinaire pour familles, attendues par les navires suivants, par le Marion, 80 barriques; par l'Alma 100 barriques; par le Louisa Elise, 120 barriques. A vendre par BOYER FRÈRES, Encoig. Moreau et Mandeville
21av

HUILE DE COLSA! HUILE DE COLSA
10 Barils huile de Colsa épurée, 1re qualité, pour lampes carcel et modérateur à $1 25 le gallon. En vente chez LION & PINSARD, 6a et 6c, rue Royale, encoignure Bienville. 29avril

VANILLE—3 caisses vanille, en débarquement et à vendre par BRUGUIÈRE & Co., 27, rue Bienville.
18 av

TABAC—10 balles tabac du Mexique pour enveloppes et tripes à vendre par BRUGUIÈRE & Co., 27, rue Bienville.
14av

SARDINES A L'HUILE—10 caisses boîtes entières, de la marque R. Rouillon, à vendre par BRUGUIÈRE & Co, 27, rue Bienville.
14av

VIN Muscat—100 caisses vin Muscat F. Durand, en débarquement du navire St-Paul, venant de Port-Vendres, à vendre par J & J TARDOS, No 31, Vieille Levée.
19 avril

40 Paniers champagne Heidsieck & Co, à vendre par A LARROQUE & Co., 42 et 44, rue de la Douane
26 avril

40 Paniers champagne marques diverses, à vendre par A LARROQUE & Co., 42 et 44, rue de la Douane.

VINS—100 caisses vin rouge bon ordinaire, à vendre par A LARROQUE & Co., 42 et 44, rue de la Douane.
26 avril

VINS—400 caisses vins Gruau Larose, Léoville, Château Lafitte, St Emilion, à vendre par A LARROQUE & Co., 42 & 44, rue de la Douane.
26 av

GENIÈVRE de Hollande, Schiedam, par barils, de qualité supérieure, en flacons, cognac, 1½ de pipe, damejeannes, et caisses des meilleures marques, à vendre par A LARROQUE & Co., 42 et 44, rue de la Douane.

MADÈRE, &c.—10 quarts vieux madère,
5 quarts Porto,
5 do vieux Roanoke whiskey,
5 do do Rye,
3 do do Bourbon,
a vendre par A LARROQUE & Co., 42 et 44, rue de la Douane.
26 avril

FRUITS au jus, assortis,
Fruits à l'eau de vie, assortis,
Petits pois, boîtes et demi boîtes,
Cèpes à l'huile en boîtes, 12 et 14,
Sardines à l'huile, boîtes, ½ et ¼
Pâtés truffés do do
Truffes du Périgord, do.
A vendre par A. LARROQUE & Co. 42 et 44, rue de la Douane
26 av

VINS—20 barriques vin rouge bon ordinaire,
10 barriques Bergasse,
15 do St Emilion,
20 paniers bouteilles vides de Bordeaux,
35 milliers bouchons fins et mi-fins,
A vendre par A. LARROQUE & Co, 42 & 44, rue de la Douane.
26 avril

ATTENDU par le navire Louisa Elise, venant de Bordeaux :—40 barriques vin de famille,
10 do vin vieux,
10 do Haut Sauterne.
A vendre par A LARROQUE & Co, 42 et 44, rue de la Douane
26 avril

Bottes, Souliers et Brodequins.
275 caisses en débarquement des navires Wm. Stetson, A. G. Hill et Chasca, formant un bel assortiment pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à des conditions libérales, par G. W. DUNBAR, 5, rue des Magasins
21 av

CIGARES—142,100 Cigares de la Havane de choix, venant d'être reçus par l'Adams Gray, 90,000 cigares de la Havane de choix, en débarquement de la goëlette Midas. Aussi en magasin et à vendre : un magnifique assortiment de marques choisies, telles que :
Montechristo, Ugues, Cabanas, Gutierrez, Figaro, &c. par J M CABALLERO, 36 Vieille Levée
27 av

EN magasin et à vendre par les soussignés :
25 barriques vin rouge St Julien,
15 barriques vin rouge pour familles,
150 caisses do St Julien,
195 do vieux vin Côte Rôtie,
22 do do Nuits, Meursault Volnay & Co.
80 do vin blanc Château Rieussec,
155 do vermouth de Picard & Co.
40 do fleur d'oranger de L. Sirolon, nouv. m.
175 do muscat Frontignan,
30 do fruits à l'eau-de-vie, abricots, poires et prunes,
30 paniers bouteilles vides 22 onces,
20 do huile véritable de Plagniol,
18 demi barriques vin blanc Sauterne,
10 quarts pipes eau-de-vie de J. et A. Lafontaine et Lompoy,
18 balles bouchons pour bouteilles d'eaux minérales, champagne et vin rouge.
PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis
27 av—6

ATTENDU par les navires Athens et Joseph Holmes, venant du Hâvre :—
1000 dame-jeannes de 5 gallons chaque,
500 do de 3 do do
500 do de 2 do do
A vendre par JOSEPH LANATA, No 11 Jefferson, 12 Toulouse.
25 av

ATTENDU par le navire Perseverance, venant de Bordeaux :—
50 barriques vin rouge Bordeaux,
40 do vieux Margaux Madère
A vendre par JOSEPH LANATA, No 11 Jefferson, 12 Toulouse.
25 av

ATTENDU par le navire Marion, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :—
60 barriques vin rouge St-Estèphe Médoc,
100 caisses de 100¼ caisses Cosse-Martin.
A vendre par JOSEPH LANATA, No. 11 Jefferson, 12 Toulouse.
25 av

ATTENDU par le navire Louisa Elise, venant de Bordeaux :—
50 quarts pipes vieux Cognac Champagne St-Brice 1835, à vendre par le soussigné, seul agent.
JOSEPH LANATA, No. 11 Jefferson, 12 Toulouse.
25 av

EN débarquement du navire Marion, de Bordeaux :
50 barils vin blanc,
50 caisses de 50½ bt bois, sardines, Comisée & Mart.
75 do de 100 quarts do do
1100 do vin rouge St Julien,
400 paniers 12 bout. de 24 onces huile Mlle Sue,
132 barriques vin rouge Château Grimon,
A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 & 10, Jefferson.
18av

HUILE pour l'exportation—200 caisses 12 bout. de 24 onces huile d'olive de la marque Lion comme du Mis, dits, du débarquement du navire Marion, ayant droit au drawback, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 & 10, Jefferson.
28av

Cabinet de dentiste au prix de New-York.
CHARLES E. KELLS, (de New-York) Dentiste, a transporté son atelier de l'encoignure St-Charles et North, au No. 186 rue du Canal, 3de porte après Bourbon.
[illegible]

LIATA, GANDOLFO & Co, 9 & 10, rue Jefferson

Le navire américain Marion, capitaine Fitner, de Bordeaux, est prêt à faire son déchargement. Les consignataires de marchandises par ce navire sont priés de présenter leurs permis ou douane dans les dix jours à partir de cette date, autrement leurs marchandises seront envoyées aux entrepôts publics à leurs frais et risques.
LANATA, GANDOLFO & Co, 9 & 10, rue Jefferson
28av

Ni le capitaine ni les consignataires du brick norvégien Æsir, capitaine Nelbo, venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourront contracter l'équipage dudit navire.
CHARLES CAVAROC.

Dr. BLANCHARD [illegible]

[illegible]

COMPAGNIE DU GRAND CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, DE JACKSON ET DU NORD.
Nouvelle-Orléans, 21 avril 1853.
LES actionnaires qui ont été admis de leur intention de réduire le montant de leurs souscriptions jusqu'à concurrence du tiers pour quote-part de la taxe de chemin de fer due cette année, recevront, sur présentation de leurs reçus de taxe à ce bureau, une somme égale au montant qu'ils auront déjà payé à valoir sur leurs actions, et le dit montant n'excède pas celui de leur taxe de chemin de fer. Si le montant qu'ils ont payé à valoir sur leurs actions excédait leur quote-part de la taxe des chemins de fer, le remboursement se fera jusqu'à concurrence de cette quote-part. JOHN CALHOUN, Secrétaire.
22 av

Modes—Modes—Modes.
Changement de Domicile.
MME CAUCHE prévient les dames qu'elle vient de faire l'ouverture de son nouveau magasin de modes. Grand des nouveautés, lingeries et fantaisie, rue Royale, No 123, entre St-Louis et Conti.
Mme Cauche invite les dames à visiter son nouvel établissement et profiter de cette occasion pour les remercier du bienveillant patronage qu'elles lui ont si généreusement accordé jusqu'à ce jour.
MME CAUCHE, 123 rue Royale.
28av—15

A vendre à l'amiable pour cause de départ,
30 lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent. S'adresser sur les lieux à DAMIENS & MABIRE, Versailles, paroisse St-Bernard.
20av—1m

Librairie Religieuse et Classique.
263, rue Royale, au coin de la rue d'Orléans.
NOTRE sieur GUÉRINEAU s'empresse d'annoncer à sa clientèle qu'il doit bientôt partir pour se fixer à Paris. Sa grande expérience de cette place lui permet de faire l'offre de ses services aux bons heureux habitués de la maison. Il se chargera de toutes les commissions que l'on voudra bien lui confier et montra tous ses soins à les bien remplir.
21av—1m CHAS. GUÉRINEAU & Co.

A Louer pour cause de départ—Une négresse cuisinière, entendant parfaitement la cuisine française, entremets, pâtisserie, etc. etc., avec très bonne réputation, sur robes.
S'adresser à FRED. LOISON, rue Douane 24
23 av

ON demande un boulanger pour aller à Shreveport. Un homme de bonnes mœurs trouverait un emploi permanent. S'adresser à E. J. HART & CO., 79, rue Tchoupitoulas.
21 av

MARASCHINO—40 caisses de 24 bouteilles chaque marasquin de Zara, à vendre par A. COUTIN, 13 rue Bienville
23 av

EN débarquement du navire Isnardon, du Havre—28 caisses absinthe Berthoud Fils à Couvet, à vendre par A. COUTIN, 13 rue Bienville
22 av

EN débarquement du navire Emperor, venant du Havre :
1000 dames-jeannes de 5 gallons,
100 do de 3 gallons, 100 do de 2 gallons, et 300 do d'un gallon, à vendre par J. B. PREAU & Co., 31 et 33, rue Gravier
23 av

EN débarquement du navire Isnardon, venant du Havre :
75 paniers champagne de la marque de la Cie, bouteilles et demi bouteilles à vendre par J. B. PREAU & Co., 31 et 33, rue Gravier
23 av

CACAO—CACAO.
100 SACS Cacao de Guayaquil, devant arriver par le navire Rosaro, de New-York, à vendre par BERNARD TURPIN, No20, Vieille Levée
21av

CORNICHONS d'Angleterre—100 douzaines cornichons de Cross et Blakwell, en caisses de 5 douzaines, à vendre par O. VALETON & Co., 25, rue Tchoupitoulas.
23av

SAUCE de Worcestershire—300 demi douzaines demi pintes, en débarquement du navire Rallo R. Page, venant de Liverpool et à vendre par O. VALETON & Co., 25, rue Tchoupitoulas.
23av

BISCUITS Cracknells—2,000 caisses biscuits cracknell de Carr & Co, attendues de Londres par les navires Shangai et James W. Cooper, à vendre par O. VALETON & Co., 25, rue Tchoupitoulas.
23av

PORTER DE LONDRES—200 barriques de Barclay, Perkins & Co, en quarts et pintes, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par O. VALETON & Co., 25, rue Tchoupitoulas.
23av

FROMAGE de Stilton—24 fromages de Stilton en boîtes de zinc, en débarquement du navire Rallo R. Page, venant de Liverpool, à vendre par O. VALETON & Co., 25, rue Tchoupitoulas.
23av

Grocerie à vendre.
A VENDRE une Grocerie bien achalandée, située dans un des beaux quartiers du 1er district. Les conditions seront avantageuses. S'adresser à L. MAJESTE, 115, rue de Chartres
22 mars

CANAL CARONDELET.
LE soussigné ayant établi une agence de son magasin de courtage aux Nos 2 et 2½, en face du Canal Carondelet, annonce à ses amis et au public qu'il aura toujours en main du bois, de la chaux, de la brique, etc.
F. A. GONZALES.
22 mars

EN débarquement du navire Marion, venant de Bordeaux :
8 quarts pipes Cognac Samuel Richard 1815,
4 huitièmes do do do,
16 caisses pruneaux en jarres,
4 do petits truffes Ph. Poneaud, de Nantes,
25 do sardines boîtes ½ et ¼,
25 do moutarde diaphane Bequet frères,
36 do vermicelle et macaroni,
16 barriques vin qualité supérieure 1-37, à vendre par J. B. PREAU & Co., 31 et 33 rue Gravier
29 av

MARCHANDISES NOUVELLES,
Mme M. SCHELL,
Encoignure Hôpital et Vieille Levée, No 16.
MME SCHELL a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'elle a reçu par les derniers arrivages des ports américains et étrangers, un assortiment complet de marchandises de fantaisie, telles que :
Organdies riches imprimées,
Organdies riches imprimées, avec bandes,
Organdies riches imprimées, avec volants,
Jaconats riches imprimées,
Jaconats riches imprimés, avec bandes,
Barèges riches imprimés solides,
Mouchettes, chemisettes, broderies,
Gants, ceintures, dentelles, chapeaux pour dames et enfants.
N. B. Venant d'être ouvertes : 3 caisses calicots, garantis bon teint, à 10 cents la verge.
Mme Schell est décidée à vendre ces marchandises à meilleur marché qu'aucune autre maison de la ville.
Les personnes qui ont besoin de marchandises sèches devraient venir examiner le stock. Tout le monde sera satisfait. 15mars—3m

Foin, Maïs, Avoine et Son.
Magasin vis-à-vis le dépôt du Rail Road Pontchartrain.
LE soussigné informe ses amis et le public qu'il tient constamment dans son magasin, No 5, rue des Champs-Elysées près la Levée, foin, maïs, avoine et son, qu'il vendra toujours à des prix modérés.
Les personnes qui expédient ces articles de l'autre bord du Lac par le rail-road sont priées de s'adresser au magasin ci-dessus où elles seront promptement servies et leurs marchandises marquées et expédiées avec soin, sans frais de transport.
4 av—6t THEODORE BOUCHARD.

HUILE! HUILE!
HUILE DE BALEINE, de CACHALOT, de GRAISSE, de LIN, huile pour les tanneurs et les machines.
MAQUEREAUX, POISSONS salés, SAVON, CHANDELLES, &c, &c.
A vendre par H. E. CUTTER & CO, 7av—1m Marchands d'huile, No 26, rue Gravier

A. DELAMARE, importateur, offre à vendre
40 barils New York brandy 1re preuve,
20 barils New York Brandy, 4me preuve,
20 quarts importation cognac 1re preuve,
20 do do do 1re preuve.
AUSSI :
40 barils New York gin,
40 do vieux whiskey Bourbon,
10 do do do Monongahela,
30 do do Magnolia, New York. 19 av

EN débarquement du navire Windsor Castle, de Bordeaux :
5 quarts très vieille eau de vie, marque Lafronde,
20 caisses vin de Larose et Lafite,
A vendre par V & E MAIGNAN, 25, rue St Louis
2 av

CHAPEAUX—Un magnifique assortiment de chapeaux de paille Kossuth, Magyar et Mexicains, de toutes couleurs, en magasin et à vendre par G. W. DUNBAR, 5, rue des Magasins
21 av

Vor. HEBERT & Cie.
AVIS
N. Sr. ESCOUSSE partant pour France dans les premiers jours de mai prochain, a l'honneur de faire ses offres de service aux clients de la maison Victor Hébert & Cie, ainsi qu'à toutes les personnes qui voudront bien lui confier leurs ordres.
N. Sr. Escousse se chargera des commissions de librairie, papiers peints, articles de bureaux, de dessin, peinture, &c. &c. et en général de marchandises de toute autre nature.
Les relations de la maison Victor Hébert sur la place de Paris nous permettent d'affirmer que les ordres donnés seront remplis exactement, promptement, et comme prix, aux conditions les plus avantageuses.
14 av—20f Vor. HEBERT & Cie., 149, rue de Chartres

ADOLPHE BLACHE,
69, rue Royale,
ASSORTIMENT complet de cravates d'été de toute espèce et du dernier genre, telles que :
Cols en moire brodés,
Cravates fantaisie en soie légère,
do pur fil imprimées,
do batiste blanche, brodées et unies,
do batiste d'Écosse fantaisie, &c. &c. 16av

EN magasin et à vendre par le soussigné :
15 barriques vin vieux vin de Bordeaux pr famille,
20 barriques bon ordinaire,
25 barils vin blanc, haut Sauterne,
60 caisses vieux vin Château Lafitte, Haut Brion, Chateau Margaux,
30 caisses fruits au jus,
10 barils Monongahela rye whiskey,
8 do old Bourbon do
20 quarts madère,
10 do Port wine,
Huile de Plagniol, absinthe, kirschwasser, cognac rhum de la Jamaïque, vieux madère en dame-jeannes, &c.
CH. LASSICHÈRE, No 20, rue St Louis
26 avril

Sucre de la Havane.
376 caisses sucre blanc, jaune et brut.
Café de la Havane.
330 sacs café vert de la Havane, 1ère qualité.
Cigares de la Havane.
75,000 cigares Cabanas et autres marques.
Confitures de la Havane.
30 caisses confitures assorties.
En débarquement du brick P. Soulé, venant de la Havane et à vendre par E. DE VISSER & Co., 26 et 28, Vieille Levée
27 avril

SARDINES à l'huile—En débarquement du navire Marion de Bordeaux—
100 caisses de 100 demi boîtes chaque sardines à l'huile de la marque Deffes & Co., de Nantes,
10 caisses de 900 quarts boîtes chaque, sardines à l'huile, de la marque Deffes & Co., de Nantes
15 caisses de 50 quarts boîtes chaque, sardines à l'huile de la marque Deffes & Co de Nantes, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale
29 avril

PRUNES [illegible]—En débarquement du navire Marion, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés—
60 caisses de 12 bocaux prunes sèches diverses grandeurs,
30 do 12 boîtes transparentes do
NUMA LACOSTE, 147, rue Royale
29 avril

FRUITS AU JUS—25 caisses fruits au jus de la marque Teyssonneau Jne, en débarquement du navire Marion, de Bordeaux, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale
29 avril

VIN ROUGE pour famille—50 barriques vin rouge Château [illegible], en débarquement du navire Marion, de Bordeaux, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.
29 av

PAUL JUGE FILS & Cie, Importateurs de vins, eaux-de-vie, cognac et vinaigre de Bordeaux, [illegible] ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, 27 rue St-Louis.
21 fév.

AVIS
Oumarie Poche. Léon Gimens.
POCHE & GIRARD,
Marchands Commissionnaires,
[illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi, 3 mai 1853.

LE CHALET,
Opéra en un acte, d'Adam.
LE MARI DE LA VEUVE,
Comédie en un acte.
La dinde truffée,
Vaudeville en 1 acte.
On commencera à 7 heures.

Jeudi, 5 : bénéfice de Mme WIDEMANN.
Don Juan, grand opéra de Mozart.

SALLE DES ODD-FELLOWS.

LE directeur des concerts de LOUIS M. GOTTSCHALK annonce respectueusement qu'il cède à la demande de plusieurs résidants en deuxième district, retardera son départ de la ville, UN CONCERT A LA SALLE DES ODD-FELLOWS,

MERCREDI SOIR, 4 courant.

Il exécutera dans cette occasion plusieurs compositions nouvelles.

Pour les détails, voir les programmes.
LUNDI un tableau de la salle sera exhibé et on pourra se procurer des sièges au magasin de musique de Hewitt, No 1, rue du Camp, à partir de neuf heures chaque jour.
PRIX DES PLACES—Places numérotées $3, pour les autres parties de la salle, $2.
Le concert commencera à HUIT heures moins un quart. 2 mai

LE GRAND MUSÉE DU SUD.

Nos 105 et 107, rue St-Charles, Nlle-Orléans.
L'assortiment de WINCHELL, le grand comique, connu dans tous les Etats-Unis et qui joueras tous les jours, cette semaine, ainsi que les chanteurs nègres.

Le Zeuglodon, mesurant plus de 100 pieds et qu'on sera exhibé que quelques jours avant d'être envoyé à la Foire de New York.

Un million de Curiosités.
Naturelles et artificielles qui peuvent être vues de 9 heures du matin à 11 heures du soir.

La jeune Géante américaine, costumée à la Bloomer.

EXHIBITION DURANT LA SAISON
L'EXHIBITION DE FIGURES EN CIRE &c. du Signor Sanguirico est actuellement ouverte au COMMERCIAL HALL, rue St-Charles, encoignure Perdido.
Billets d'entrée : 50 cents. Les enfants et les domestiques, moitié prix. Les écoles, lorsqu'ils viendront en corps, 15 cents chaque. Les instituteurs n'auront rien à payer. Pour les détails voir les petites affiches. Les portes seront ouvertes tous les jours, le matin, à midi et le soir.
En outre des Figures en cire, on verra la Jeune Géante Américaine, âgée seulement de dix-huit ans. Elle a une hauteur de 7 pieds 4 pouces et elle a 5 pieds de circonférence à la ceinture. Elle pèse 512 livres et est parfaitement proportionnée dans toute sa personne. Cette jeune géante a été engagée pour quelques jours seulement et sera visible à dater d'aujourd'hui samedi, 26 du courant.
Les prix sont les mêmes. 26 fév

1853. SOURCES DE COOPER. 1853
LE soussigné a pris l'entière direction des SOURCES DE COOPER et peut maintenant recevoir les voyageurs. Une nouvelle salle à manger a été construite les chambres à coucher ont été enduites de plâtre et meublées à neuf, en un mot l'établissement a été complètement réparé.
CINQ CENTS PERSONNES POURRONT FACILEMENT TROUVER A SE LOGER, et on n'en recevra pas plus que l'établissement ne le comporte.
Il n'y a pas d'endroit qui convienne davantage aux MALADES. Les médecins recommandent fortement ces Sources, où ne courent les CURES MERVEILLEUSES qui s'en sont effectuées. On pourra consulter, en s'adressant à l'établissement, les détails de plusieurs guérisons qui y ont été effectuées.
Le propriétaire s'efforcera de ne pas proportionner fera tous ses efforts pour rendre agréable aux voyageurs le séjour de son hôtel.
Le chemin de fer de Vicksburg, Jackson et Raymond transportera les passagers à Raymond et de là ils seront conduits à trois milles des Sources, par les DILIGENCES A QUATRE CHEVAUX de W. H. Smith.
On parcourra en moins de trois heures la distance de Vicksburg aux Sources. Les voyageurs pourront se procurer, au dépôt du chemin de fer, à Vicksburg, des tickets pour toute la route de Vicksburg aux Sources—Prix $2 20.
23avril—3m JOHN THATCHER

Institution de Mme DESHAYAUX,
A PASS CHRISTIAN.
MME DESHAYAUX a l'honneur de prévenir les familles que, au 1er mai, elle ouvrira à Pass Christian son établissement d'été, branche de l'établissement principal en ville. L'augmentation du ... permet de recevoir un plus grand nombre d'élèves pensionnaires que l'année dernière. Les leçons sont les mêmes qu'en ville, c'est-à-dire : ... l'Anglais, le Français et la Musique dans toutes leurs branches.—L'Établissement en ville reste ouvert tout l'été sans interruption. 13 av

COLLÈGE DE ST.VINCENT
Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.
CE COLLÈGE, auquel la Législature de l'Etat du Missouri accorda en 1843 une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmans qui se rencontrent sur le Mississipi, à quarante cinq milles au dessus de l'embouchure de l'Ohio, et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres environ entourent l'établissement qui est à une distance d'un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves passent leurs jours de récréation. Une éducation commerciale et classique complète est donnée dans ce collège.
CONDITIONS.
Pension, cours, blanchissage, raccommodage, médecine et médecin, $150 par an.
Pour plus amples informations, s'adresser à J. AD. ROZIER, avocat.
Agent du collège, No 1, Commercial Place.
Le Rév. J. D. O'Keefe, trésorier de ce collège, est en ville en ce moment, et partira le 5 mai à bord du bateau à vapeur GRAND TEXAS. On peut le voir à l'Archevêché le matin, l'après-midi et de midi à 2 heures. 15 fév—30

Dissolution de Société.
LA société existant entre les soussignés sous la raison de l'ua A. KLEIN, propriétaires du bateau à vapeur GIPSY, a été dissoute, par consentement mutuel, le 24 mars 1853. John Klein reste chargé de tous les comptes et du paiement de toutes les réclamations que ce soit et au profit du bateau ... au nom de la société pour la liquidation. James H. Ure devient propriétaire du bateau et des ... les gages pour son propre compte, à partir de ce jour.
JAMES H. URE,
JOHN KLEIN.
Nlle-Orléans, 13 avril 1853.
13av—30

A LOUER pour la saison d'été ou l'année, une BELLE PROPRIETE à la BAIE ST LOUIS, sur le ... pouvant servir de résidence à une ou plusieurs familles.
Pour renseignements, s'adresser à J. B. DERRY, 28, rue de la Douane
13avril

LE soussigné vient de recevoir par les Silas Holmes de New York, un magnifique assortiment de tissus et garnitures pour robes, sur lequel il appelle l'attention des dames.
P. A. HEBRARD, No 118, rue du Canal, entre Royale et Bourbon
27 mars

A VENDRE—Une portion de terre située à la Baie St-Louis, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de maître de quatre appartemens, galerie, deux cabinets, cuisine, et une grande quantité d'arbres fruitiers, &c. La propriété du sieur ... avec un arpent de terre par ... de profondeur, bornée d'un côté par la propriété de M. Dumont et de l'autre par celle de Mme ... Pour les conditions, qui sont très avantageuses, s'adresser à JH. FOUCHER, Encoignure Craps et Esplanade
20av

MAGASIN DE TAPIS,
133, rue de Chartres
PAILLASSONS—[illegible] rouleaux de 4/4, 5/4 et 6/4, blancs, à carreaux et de fantaisie, récemment reçus.
Tapis cirés—Une grande variété de modèles et de toutes dimensions.
Tapis de tous genres et de toutes qualités. Tels que tapisserie veloutée et Bruxelles, trois plis, in grains &c. Abat-jours, tapis de table et de piano. Le tout à vendre aux meilleurs marchés de la place.
A. BROUSSEAU & Co
26 mars

A vendre ou à louer à Est-Pascagoula
UNE maison et un grand terrain, comprenant les écuries, les maisons à bains, &c. Cette maison est la première à l'est de la résidence de M. Ruel, et a été occupée, l'année dernière, par le juge Twiggs.
Aussi—Une maison de campagne et un grand terrain avec écuries, maisons à bains, &c., ... propriété du capitaine Waterman.
Aussi—La résidence du soussigné et un grand terrain, avec écuries, maisons à bains, &c.
Aussi—Un café faisant face au nouveau wharf, une glacière en briques, des billards, etc. avec ce dit wharf.
Toutes ces propriétés sont situées en face de la baie de Pascagoula; les maisons et terrains sont en très bon état et très commodes.
Pour les conditions, s'adresser à Williams, Y. Zorin & Co., Nlle-Orléans, à W. S. Dodson, Pascagoula ou à JACOB BAPTISTE, Mobile.
11 av—1m

Machine à coudre patentée, de Wilson.
CETTE nouvelle machine à coudre peut maintenant être vue, (par les pratiques) en plein opération au magasin du soussigné, au-dessous de l'Hôtel St Charles.
L'utilité de cette machine ayant été reconnue par des juges compétents et les fabricants du Nord qui ont déclaré que c'était la meilleure machine à coudre qui ait jamais été inventée, le soussigné annonce au public et spécialement aux planteurs que c'est peut-être à leur avantage de ... la faire voir ... de l'acajou ou du bois de rose.
Ces machines sont d'une très grande utilité aux tailleurs et surtout aux planteurs pour les vêtemens de nègres. Elles travaillent également bien la toile fine, la mousseline, la soie ou le drap, le coton ... GROS DE LINS. Une personne qui aurait l'habitude de cette machine pourrait manufacturer plus de quarante pantalons de nègres par jour.
On remplira promptement les ordres qui viendront de l'étranger pour ces machines et on en enverra de même les ... à la manière de s'en servir.
N. B.—Cette machine n'a aucun rapport avec l'ancienne machine à coudre de Wilson, patentée et ... fait et qui fonctionne à l'aide d'un levier et d'une navette. La machine que vend le soussigné est la plus simple, et le principe en est tout nouveau.
JOSEPH MUFTY.
11 av—60 Au-dessous de l'Hôtel St Charles

QUINCAILLERIE
AUX PRIX COUTANT,
Pour du Comptant.
LE SOUSSIGNÉ,
En liquidation,
Offre à vendre au No 59, rue de la Levée, Entre St-Louis et Conti,
Son STOCK de QUINCAILLERIE, en gros ou demi-gros, au prix coûtant,
Pour du Comptant.
Les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner l'assortiment.
P. J. LAVAUTE, 59, Rue de la Levée.
30av—60

CHARLES BYRNE,
Manufacturier d'objets en cuivre, tôle et ferblanc,
ET MARCHAND DE
POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.,
46 rue Tchoupitoulas, 46.
A constamment en main un assortiment complet de Ferblanterie et d'articles en cuivre, poêles, tuyaux de poêles, &c.
Et on exécute sous le plus bref délai à des prix raisonnables.
Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne.
[illegible]

Cigares.
UN grand et bel assortiment de cigares de la Havane, des marques les plus célèbres, telles que :
Partagas, Figaro,
Cabanas, Gutierrez,
Intimidad, Diana.
En main et à vendre par J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée.

TH. HIMBERGER, D. M.
Médecin diplômé en Allemagne et à Paris,
RUE DU MAINE, No 38, entre les rues Conti et Royale.

[illegible]
LA [illegible] ANNETTE, [illegible]
A. BRIDEAU, 13, rue Royale.

MUSCAT—100 caisses vin muscat, à vendre par A. COUTIN, 13 rue Bienville
19 av